

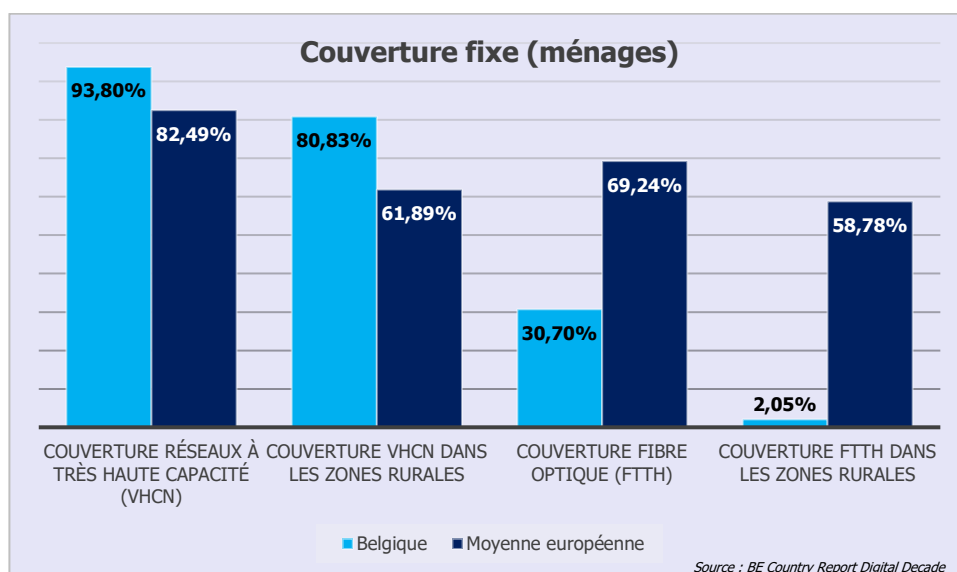
INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Belgique obtient d'excellents résultats en termes de connectivité, mais il est essentiel de poursuivre le déploiement de la fibre optique et la couverture des zones moins peuplées.

Bruxelles, le 18/06/2025. Dans un monde de plus en plus numérique, il est essentiel que l'Europe ne reste pas à la traîne. C'est pourquoi l'Europe s'est fixé des objectifs spécifiques dans les domaines clés des compétences numériques, des infrastructures numériques et de la numérisation des entreprises et des administrations publiques à travers son programme politique de décennie numérique. Le rapport qui vient d'être publié pour la Belgique montre qu'en termes d'infrastructures numériques, notre pays excelle dans la couverture de réseaux fixes à très haute capacité et que la croissance de la couverture 5G est impressionnante. Cependant, la faible couverture dans les zones peu peuplées ainsi que la couverture en fibre optique constituent des préoccupations majeures.

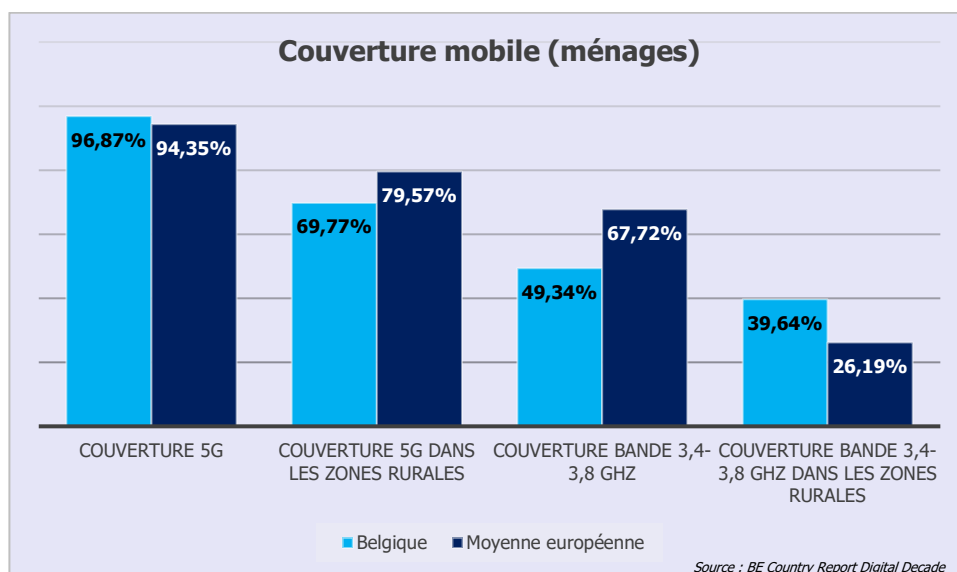
La Belgique dispose d'une couverture de réseaux fixes à très haute capacité (« Very High Capacity Networks » ou VHCN) de 93 %, ce qui est bien au-dessus de la moyenne de l'UE. Notre pays est ainsi en bonne voie pour atteindre une couverture nationale complète d'ici 2030, conformément à l'objectif de la Commission européenne. Pour les ménages des zones rurales, la couverture VHCN en Belgique était de 80,83 % en 2024, ce qui est également supérieur à la moyenne de l'UE. La Wallonie avait historiquement une couverture VHCN plus faible, mais cette situation a évolué suite à la mise à niveau technique du réseau d'Orange ces dernières années. Toutefois, malgré ces bons résultats, il existe encore des zones blanches où la couverture est insuffisante et des efforts continus sont donc nécessaires pour améliorer cet état de fait.



Les réseaux de fibre optique sont une forme très importante de VHCN, car il s'agit de la connectivité la plus pérenne et la plus respectueuse de l'environnement. Le rapport examine dès lors en détail l'état de la connectivité par fibre optique par pays. La Belgique dispose d'une couverture en fibre optique de 30,7 %, faisant que notre pays se situe toujours bien en dessous de la moyenne de l'UE. Pour les ménages des zones rurales, la couverture en fibre optique n'était que de 2,05 % en 2024, bien en dessous de la moyenne de l'UE. Toutefois, le manque de couverture en fibre optique dans les zones rurales est compensé par la très grande disponibilité d'autres réseaux VHCN, à savoir les réseaux câblés de Wyre (Telenet) et d'Orange. En outre, l'ensemble de la région germanophone sera entièrement couverte par un réseau de fibre optique d'ici 2026, dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Le déploiement le plus large possible de la fibre optique permet de garantir à l'avenir une qualité de réseau élevée en Belgique. Ce déploiement implique des investissements importants, qui sont actuellement réalisés par plusieurs opérateurs. Proximus et ses filiales en joint venture (Fiberklaar, Unifiber et GO Fiber) continueront à étendre la couverture en fibre optique dans toute la Belgique dans les années à venir, avec pour objectif de couvrir 70 % de tous les ménages belges d'ici 2028. Wyre et Digi ont également commencé à déployer la fibre optique. Wyre a pour ambition de couvrir avec la fibre optique 78 % de sa zone de couverture dans le nord de la Belgique d'ici 2038. Orange a par ailleurs également lancé des projets pilotes et quelques opérateurs de fibre optique de moindre envergure sont également actifs localement. De plus, des discussions sont en cours entre les plus grands opérateurs pour une éventuelle coopération en matière de déploiement : en cas d'approbation et moyennant un encadrement par des conditions appropriées qui ne compromettent pas la concurrence, de tels accords de coopération pourraient améliorer la vitesse de déploiement et la qualité du service dans de grandes parties du pays.

Les progrès réalisés dans le domaine des réseaux mobiles sont également impressionnants. Notre pays affiche une couverture 5G de 96,87 %, en ligne avec la moyenne de l'UE. Le retard lié à la mise aux enchères tardive du spectre a donc été résorbé. Cependant, notre pays reste à la traîne par rapport à la moyenne de l'UE en termes de couverture 5G dans la bande 3,4-3,8 GHz, la bande de fréquences primaire pour la 5G qui offre un équilibre optimal entre capacité, vitesse suffisante et portée raisonnable. Les taux de croissance élevés indiquent une trajectoire positive, mais des améliorations sont encore possibles dans les régions moins peuplées.



Le rapport complet, « l'executive summary » et les données de couverture mentionnées ici ont été publiés par la Commission européenne le 16 juin. Les documents peuvent être consultés sur [ce site](#).

Pour plus d'informations :



Nathalie Dumont | Communication

Institut belge des services postaux et des télécommunications

Allianz Tower | Boulevard du Roi Albert II 32, bte 10 | 1000 Bruxelles

T +32 2 226 87 21 | **M** +32 473 84 65 41 | www.ibpt.be

